

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUILLET 2017

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Estelle AUTRET, Alexandra CHABOT, Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, Daniel SORAIN, Céline THROMAS.

Absents excusés : Ludivine CHAUVINEAU (pouvoir donné à Emilie CLOCHARD), Alain GAUTHIER (pouvoir donné à Gérard EPOULET), Pierrette MARTEAU.

Date de la convocation : 07/07/2017

Secrétaire de séance : Emilie CLOCHARD

1/ Approbation du compte rendu du 4 juillet 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 juillet 2017 est adopté à l'unanimité.

2/ Délibérations

a) FPIC

Délibération n°32/2017

Monsieur le Maire informe qu'un montant de 25 128 € peut être attribué à la commune dans le cadre du FPIC 2017 sous réserve que la collectivité opte pour une répartition de droit commun. Si la collectivité choisit une répartition alternative, elle doit être votée à la majorité des 2/3 de l'organe délibérant de l'EPCI. Ce qui induirait un reversement dérogatoire minimal limité à 30 % soit 18 673 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De choisir une répartition de droit commun, soit une attribution pour la collectivité de 25 128 €.***

b) Acquisition parcelle Quintard

Délibération n°33/2017

Monsieur le Maire informe que dans le cadre d'une régularisation d'acquisition entre la propriété de Monsieur Eric QUINTARD et une parcelle communale à GERMOND, il est proposé d'acquérir à l'euro symbolique, une petite bande de terrain permettant ainsi d'aligner les parcelles de chacun, parcelle C1433, place Saint Médard.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'acheter à Monsieur Eric QUINTARD, parcelle C1433, une petite bande de terrain de 3 ca pour un montant de 1 €.***
- ***Les frais de notaire seront à la charge de la commune pour un montant de 159 €.***

c) Virement de crédits

Délibération n°34/2017

Dans le cadre de la cession de 2 véhicules communaux (tracteur tondeuse KUBOTA et tracteur Mc Cormick), il convient de procéder à un virement de crédits afin de pouvoir effectuer les écritures comptables correspondantes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***Le virement de crédits ci-dessous :***

| INVESTISSEMENT RECETTES | |
|--|---------------------------------------|
| Chapitre 10 - Article 10222 | Chapitre 024 - Article 024 |
| - 4 300 € | + 4 300 € |

d) Extensions des réseaux

Le Conseil Municipal a validé sa participation aux extensions de réseaux dans le cadre de 2 permis de construire.

e) Projet salle culturelle

Délibération n°36/2017

Dans le cadre du marché de travaux : projet salle culturelle de GERMOND-ROUVRE, la commission appel d'offres s'est réunie le 18 juillet dernier afin d'étudier les différentes offres.

La qualité technique des propositions (40 points) et le prix (60 points) ont permis de sélectionner les entreprises conformément au règlement de consultation. Le Conseil Municipal a validé les propositions de la commission appel d'offres. La liste des entreprises retenues sera publiée ultérieurement.

4/ Questions Diverses

Claude MEUNIER informe de la mise à disposition d'une note de la Préfecture concernant les évolutions GEMAPI. Ce document est consultable en mairie.

Fin du Conseil Municipal à 19h45

Date de la prochaine de réunion du Conseil Municipal : mardi 29 août 2017 à 18h30.